

plus sûr et plus large au plus grand marché du monde, les Canadiens des provinces atlantiques pourront réaliser ce potentiel.

Les produits forestiers du Nouveau-Brunswick auront un accès plus sûr au marché américain. À l'avenir, l'application des lois américaines sera assujettie à un groupe binational spécial qui verra à ce que la loi soit équitablement appliquée.

L'expansion des échanges de la Nouvelle-Écosse, qui a toujours commercé avec les Amériques, sera synonyme de création d'emplois et de développement. Un mécanisme de règlement des différends juste et équitable contribuera à mieux protéger les exportations traditionnelles comme le poisson et le bois d'oeuvre, ainsi que les exportations de produits manufacturés comme les pneus, qui ont toutes été touchées par des recours commerciaux américains. L'ensemble de règles novatrices que prévoit l'accord pour un grand nombre de secteurs de service créera de nouveaux débouchés pour les Néo-Écossais qui travaillent dans les secteurs de l'assurance, de l'informatique et du bâtiment.

Les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard ont été durement touchés par le harcèlement américain dirigé contre leurs exportations. Les procédures de règlement des différends esquissées dans l'accord permettront plus d'équité et refréneront l'application unilatérale de mesures commerciales déloyales. L'élimination des droits de douane encouragera les producteurs à exporter leurs pommes de terre dans des emballages spéciaux et à exporter d'autres produits spécialisés pour la restauration et la préparation d'aliments-minute. Les fabricants de matériel de conditionnement du poisson et de montures de lunettes verront également de nouveaux débouchés s'ouvrir au fur et à mesure de l'élimination des droits de douane.

La richesse océanique de Terre-Neuve augmentera en raison du pétrole et du gaz provenant des énormes ressources découvertes dans les eaux côtières de la province. Les stimulants à l'investissement contenus dans l'accord créeront un climat propice à l'exploration et à l'exploitation. L'abolition de tous les obstacles au commerce énergétique donnera aux Terre-Neuviens un accès sûr au marché américain. La raffinerie de pétrole de Come-by-Chance aura le libre